



MARCHES PUBLICS DE SERVICES
AVIS D'ATTRIBUTION
FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX

A. L'avis d'appel public à la concurrence a-t-il fait l'objet d'une publication ?

oui

non

Si oui, référence de publication :

- Plate forme des marchés dématérialisés (Réf. : 2008 FS 029)
- Affichage extérieur Hôtel de Ville de TARNOS
- Site de la Ville de TARNOS
- Journal Sud Ouest (Pays Basque – Dax Sud Landes)
- BOAMP (Réf – N° et date de Parution)
- JOUE

B. A-t-il fait l'objet d'une publication rectificative ? oui non

Référence d'indentification du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence : 2008 FS 029

Pouvoir Adjudicateur : Ville de TARNOS représenté par M. le Maire de TARNOS - 14 bd J. Duclos -TARNOS -

Date d'attribution du marché : 30/6/08

Procédures :

Appel d'offres ouvert	<input type="checkbox"/>	Marché négocié	<input type="checkbox"/>
Appel d'offres restreint	<input type="checkbox"/>	Dialogue compétitif	<input type="checkbox"/>
Concours ouvert <input type="checkbox"/>		Procédure adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>
Concours restreint	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Nom et adresse des titulaires retenus :

CROIX ROUGE FRANCAISE – IMPASSE MOLIERE- 40000 MONT DE MARSAN

LOT 1 – RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Tarif pour un groupe de 4 à 10 personnes maximum : 378.00 €

Les prestations de formation effectuées par l'organisme ne sont pas soumises à TVA

Le marché est reconductible 3 fois (2009- 2010-2011) par décision expresse du pouvoir adjudicateur 2 mois avant la date d'échéance du marché, il prendra fin au plus tard le 31 décembre 2012.

LOT 2 – RECYCLAGE PSC1

Tarif pour un groupe de 4 à 10 personnes maximum : 600.00 €

Les prestations de formation effectuées par l'organisme ne sont pas soumises à TVA

Le marché est reconductible 1 fois (2009) par décision expresse du pouvoir adjudicateur 2 mois avant la date d'échéance du marché, il prendra fin au plus tard le 31 décembre 2009.

Procédure de recours : recours gracieux possible auprès de M. le Maire, Sce AMP 14 Bd J Duclos 40220 TARNOS et/ou un recours contentieux auprès du TA Pau dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Date de l'envoi de l'avis : 04/7/08